

Conférence des présidents du 18.11.2021 à l'hôtel-restaurant Sonne, à Reiden

Beat Abgottspon, président central de l'Association suisse des tireurs vétérans (ASTV), salue les présidents des associations cantonales et de l'association régionale à 13h30. Il est heureux de constater que 23 présidents, 7 invités et les 9 membres du Comité central soient présents. Seules deux associations se sont excusées. Parmi les invités, il a le plaisir d'accueillir Walter Harisberger, membre du Comité de la Fédération sportive suisse de tir (FST) et Jacques Dessmontet, président de l'Association suisse vétérans tireurs sportifs (ASVTS) qu'il remercie de leur présence.

Comme il a été communiqué, la Conférence des présidents de 2020 a eu lieu par voie circulaire écrite. Le procès-verbal de la CP ASTV du 12.11.2020 est approuvé à l'unanimité.

Le Président central poursuit en expliquant que l'ASTV entretenait une bonne entente avec la FST, bien que différentes positions existent encore par rapport à certains points. Au cours de l'année dernière, la FST comme l'ASTV étaient toutes les deux d'abord occupées à faire face aux conséquences de la pandémie Covid-19. Néanmoins, quelques questions ont pu être réglées au sens de l'ASTV à l'échelon de la FST. La mise en vigueur des nouvelles Règles du tir sportif (RTSp) était initialement prévue pour le 01.01.2021. Elles sont finalement entrées en vigueur au 01.10.2021 (pour la distance de 10m), alors que l'entrée en vigueur pour les distances 300/50/25m est prévue pour le 01.01.2022. Notre demande au sujet du tir sur appui dans la catégorie dès l'âge de 70 ans a été acceptée. Dès 2022, tous les seniors vétérans et vétérans d'honneur pourront tirer toutes les cibles FST sur appui. Une exception subsiste notamment pour les championnats de groupes, les concours par équipes et les maîtrises.

L'évaluation des manifestations de tir 2021 de l'ASTV est commentée par Martin Landis, président de la Commission de tir. Dans le cas du CompS et du CI, une légère augmentation du nombre de participants a été enregistrée par rapport 2020. En 2019, l'année précédant la pandémie du Covid-19, une baisse encore plus significative du nombre de participants avait été constatée. Par conséquent, le président de la Commission de tir appelle les présidents à travailler activement à tous les niveaux pour stimuler et accroître la participation aux manifestations de tir de l'ASTV.

L'adaptation des « Prescriptions générales de tir » a été approuvée par la CP. Cela concerne principalement le bipied pour le Mousqueton et le Fusil long qui sera autorisé dès 2022. Toutefois, l'ASTV a maintenu le Mousqueton comme auparavant dans la catégorie E.

À la suite de la consultation des associations cantonales, les dispositions d'exécution adoptées par le Comité central entreront également en vigueur au 1er janvier 2022.

Les formulaires, les règlements et les dispositions d'application seront publiés sur la page d'accueil de l'ASTV.

À ce jour, l'ASTV ne possède pas encore de système électronique pour sa gestion administrative. Un groupe de travail dirigé par le chef de projet Martin Landis présente SwissVeteran à la Conférence des présidents, une solution informatique tournée vers l'avenir. Les associations cantonales sont activement intégrées aux travaux concernant cette application. Grâce à l'élaboration et à la présentation claire et exhaustive, aucune objection n'est manifestée à l'encontre de ce projet. De nombreuses questions sont posées, auxquelles le chef de projet répond. Une estimation des coûts engendrés par ce projet est également présentée et bien accueillie par les présidents. La mise en service du programme SwissVeteran est prévue pour le 01.01.2023.

Après consultation, la CP donne le feu vert pour l'acquisition du programme informatique SwissVeteran auprès de la société Indoor Swiss Shooting et la poursuite des travaux concernant ce projet.

Lors de la présentation du budget 2022, le trésorier Martin Hug doit annoncer un déficit d'environ CHF 15'000. Ce dernier inclut l'externalisation des dépenses pour les traductions. Compte tenu d'un déficit structurel prévisible dès 2023, le trésorier pronostique que l'association ne pourra probablement pas esquiver une augmentation des cotisations des membres. Le montant de l'augmentation est encore ouvert. Cet objet sera soumis à la discussion lors de la prochaine réunion du Comité central avant d'être soumis pour décision à l'Assemblée des délégués en 2022.

Des fonctions vacantes sont à repourvoir au sein du Comité central. Le poste de traducteur est également ouvert. Le Président central exhorte les membres des Associations cantonales à rechercher des candidats. L'actuaire Walter Ruf doit être remplacé en raison de son âge en 2022. Pour cette fonction, des discussions ont été entamées avec un candidat potentiel. Pour la fonction de Maître de tir de la région du Centre, un candidat a heureusement pu être trouvé en la personne de Beat Laubscher, de Bubikon ZH.

Un nouveau membre pour la Commission de révision des comptes est prédestiné par la L'Association genevoise des Tireurs Vétérans dont la candidature sera présentée lors de l'AD 2022.

Sous la rubrique Divers, la Fête fédérale de tir des vétérans est présentée. Elle aura lieu du 19 au 31 août 2024 et se déroulera dans les installations de tir de Langenthal et Melchnau en Haute-Argovie BE.

Walter Harisberger transmet les salutations de la FST. L'organe faïtier des tireurs suisses a dû faire face à de fortes réductions de la participation aux manifestations de tir. Mais il n'est pas certain que tout puisse être attribué à la pandémie du Covid-19. Il lance un appel à tous les fonctionnaires et à l'ensemble de la famille des tireurs suisses de quitter la zone de confort et de renouer avec la pratique du tir. La Fête fédérale de tir 2020 à Lucerne s'est déroulée avec succès et plus de 30'000 tireuses et tireurs se sont retrouvés, en dépit des circonstances défavorables engendrées par la pandémie du Covid-19, dans leurs propres stands de tir au lieu de domicile. La distribution des prix et les décomptes ont de ce fait exigé un temps d'attente un peu plus long. En 2024, la FST fêtera son 200^e anniversaire. Toutefois, cette célébration ne devrait pas entrer en collision avec la Fête fédérale de tir des Vétérans en 2024.

Jacques Dessemontet, Président de l'ASVTS, apporte les salutations des tireurs de petit calibre et remercie pour l'invitation. Il se réjouit que les tireurs à la Carabine 50 m aient pu participer pour la première fois à la finale JU+VE de l'ASTV. Mais là aussi, un important potentiel d'amélioration existe encore, car il se dit un peu déçu du faible nombre de participants. Il encourage les vétérans du tir à 300m de se munir des compétences nécessaires au cours de l'hiver pour mieux entamer la prochaine saison de tir à la Carabine et/ou au Pistolet à air comprimé, à bras francs ou sur appui.

À 15h30, le Président central clôt la séance de la Conférence des présidents et invite les participants à partager un apéritif.

18.11.2021

Sepp Gasser, chef de presse